



FORMATION JUGES DE PLONGEON

Le Département Plongeon de la FFN et l'INFAN, organisent une formation de juges de plongeon : juges régionaux ou nationaux.

PUBLIC VISE

- * Personnes de plus de 16 ans, licenciées à la FFN et au contact de la discipline depuis au moins deux ans (en tant que plongeur, éducateur, bénévole etc.)
- * Juges régionaux exerçant depuis deux ans et souhaitant passer l'examen de juge national

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- * Acquérir les compétences nécessaires au jugement des figures de plongeon réalisées lors de compétitions régionales ou nationales

CONTENUS DE LA FORMATION

- * Les rôles et fonctions du juge de plongeon
- * La compétition de plongeon
- * La numérotation des plongeurs
- * Les règles de notation et le calcul des points
- * Le résumé des pénalités

ORGANISATION DE LA FORMATION

- * Alternance de temps de formation en salle et de mises en situations pratiques au bord du bassin avec des plongeurs
- * Partage de supports pédagogiques et réglementaires
- * Travaux de groupes et échanges avec les formateurs

INTERVENANTS

Michel BOUSSARD, Président de la Commission Fédérale Plongeon
Daniel AZORIN, Juge international Officiel A FINA

EVALUATION DES ACQUIS

Pour obtenir le titre de juge de plongeon, les stagiaires devront valider trois épreuves de certification, en lien avec le niveau de compétition jugée :

- * Examen des connaissances relatives aux règlements : QCM et questions ouvertes portant sur les articles du « résumé des pénalités à appliquer » et le reste du règlement
- * Epreuve de reconnaissance des figures : le candidat doit pouvoir reconnaître 10 plongeurs différents réalisés par des plongeurs à l'entraînement, les nommer et en donner le numéro et la lettre
- * Epreuve de jugement : Le candidat, au cours d'une compétition avec au moins 5 plongeurs sera amené à proposer des notes, en même temps que les juges officiels. La déviance tolérée est de ½ point en plus ou en moins de la moyenne des notes restantes, après éliminations des notes extrêmes.



INFAN FFN

DATES ET VOLUMES HORAIRES

Volume horaire : 13 heures

Face à face pédagogique :
Du samedi 17/11 à 10h30 au dimanche 18/11 2018 à 16h.
L'accueil se fait 30 minutes avant le début de la formation.

Certification :
Juge régional : au choix le 02 ou 16 décembre 2018 à la VGA St Maur
Juge national : date et lieu à définir

LIEUX DE FORMATION

Face à face : INSEP
11 avenue du Tremblay
75012 PARIS

COUTS DE FORMATION

Frais d'inscriptions : 30€
Les déjeuners du 17 et 18 novembre sont pris en charge.

Les autres frais annexes (déplacements et hébergement) sont pris en charge pour les stagiaires non franciliens.

CONTACT & INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, renvoyez le bulletin d'inscription à solene.lamballe@ffnatation.fr ainsi que par courrier (pour le règlement des frais) avant le **jeudi 08 novembre 2018.**

Solène LAMBALLE,
Responsable INFAN
01.70.48.45.67

Clémence BEGUE
Collaboratrice Plongeon
clemence.begue@ffnatation.fr
01.70.48.45.42



FORMATION JUGES DE PLONGEON

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le jeudi 08 novembre à solene.lamballe@ffnatation.fr

Et par courrier à l'adresse de la FFN, 104 rue Martre, CS 70052, 92583 CLICHY Cedex, avec le règlement à l'ordre de l'INFAN-FFN

IDENTITE DU STAGIAIRE

Prénom/Nom :

Club :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Educateur salarié Educateur bénévole Demandeur d'emploi
Autre (précisez) :

Je m'inscris à la formation de juge régional et je choisis la date de certification : Dimanche 02/12 Dimanche 16/12

Je suis déjà juge régional et m'inscris à la formation de juge national (la date et le lieu de la certification restent à définir)

Merci de fournir avec votre inscription :

- * une copie de la licence pour la saison en cours
- * une attestation du président du club attestant de l'expérience de deux ans requise pour participer à la formation (en tant que juge régional ou non)

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation est financée par : OPCA Employeur Fonds personnels
Autre (précisez) :

Dans tous les cas, merci de joindre au bulletin d'inscription un chèque de 30€ à l'ordre de l'INFAN-FFN :

CIC		Crédit Industriel et Commercial	
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Identifiant national de compte bancaire - RIB			
Banque	Guichet	N° compte	Clé Devise
30066	10781	00020383303	07 EUR
Domiciliation		CIC PARIS JAURES	
Identifiant international de compte bancaire			
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	3006 6107 8100 0203 8330 307	CMCIFRPP	
Domiciliation		Titulaire du compte (Account Owner)	
CIC PARIS JAURES 125 AVENUE JEAN JAURES 75019 PARIS ☎ 01 53 35 43 87		INFAN 104 RUE MARTRE CS 70052 92583 CLICHY CEDEX	
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			



INFAN FFN

DATES ET VOLUMES HORAIRES

Volume horaire : 13 heures

Face à face pédagogique :
Du samedi 17/11 à 10h30 au dimanche 18/11 2018 à 16h.
L'accueil se fait 30 minutes avant le début de la formation.

Certification :
Juge régional : au choix le 02 ou 16 décembre 2018 à la VGA St Maur
Juge national : date et lieu à définir

LIEU DE FORMATION

Face à face : INSEP
11 avenue du Tremblay
75012 PARIS

COUTS DE FORMATION

Frais d'inscriptions : 30€
Les déjeuners du 17 et 18 novembre sont pris en charge.
Les autres frais annexes (déplacements et hébergement) sont pris en charge pour les stagiaires non franciliens.

CONTACT & INSCRIPTIONS

Institut National de Formation des Activités de la Natation
Fédération Française de Natation
104 rue Martre, CS 70052, 92583 CLICHY Cedex

Déclaration d'activité :
11753454075
Numéro SIRET :
775 695 802 00055
Code APE :
93 12 Z

Solène LAMBALLE,
Responsable INFAN
solene.lamballe@ffnatation.fr
01.70.48.45.67